

Réf: Dossier N° : 56066

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « A2H IVOIRE TRANSPORTS »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY MAGIC, TSF, NON LOIN DE LA
STATION AP, 26 BP 1235 ABIDJAN 26**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « A2H IVOIRE TRANSPORTS » .

Objet: transport de personnes, de marchandises, de biens et services ; import-export ; divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY MAGIC, TSF, NON LOIN DE LA STATION AP, 26 BP 1235 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur SABRAOUI HAMZE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27843 du 25/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25326 du 25/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

